

# L'ÉCHO

MERCREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017

CORRÈZE

CORRÈZE

**Social : EDF  
veut-il fermer  
boutique ?**

PAGE 5

QUOTIDIEN D'INFORMATION RÉGIONALE ET NATIONALE - 1,10 € - N° 22204 - www.l-echo.info

« Le Bonheur existe et j'y crois » (Louis Aragon)

## CRÉATION D'UN FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN

# Le bois renouvelable

PAGE 3

A l'initiative d'un groupement de propriétaires forestiers, la création d'un fonds forestier régional voit le jour. L'objectif est de contribuer au maintien de la ressource.



Photo LÉCHO

### Sécurité

**Polémique  
sur la défense  
iranienne**

Pages FRANCE-MONDE



Photo AFP / R. LOPEZ

### Logement

**Le vide  
du côté  
de Macron**

Pages FRANCE-MONDE

### MÉTANISATION

**Le gaz naturel  
carburant du futur en  
Nouvelle-Aquitaine ?**

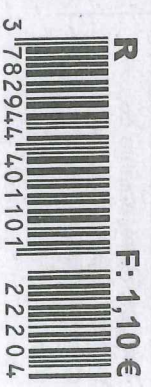
Page 2



Photo LÉCHO

**Coupe de France  
Lorient de  
justesse face  
à La Berré**

Pages SPORTS



2 2204

Un fonds forestier en Limousin vient de voir le jour. Il est porté par le syndicat des propriétaires forestiers privés du Limousin et financé par l'ensemble des acteurs de la filière bois et par un fonds participatif grand public pour aider les 140.000 propriétaires à reboiser et ainsi préparer la forêt de demain. Une initiative importante lorsqu'on a en tête que la filière bois représente 11.000 emplois en Limousin.

# ZOOM

## LE CHIFFRE

# 90%

La forêt en Limousin occupe désormais plus du tiers de sa superficie. Elle est détenue à plus de 90 % par des forestiers privés. Aujourd'hui, la filière forêt-bois est devenue le deuxième secteur économique du Limousin.

## QUELQUES REPÈRES

### UN ATOUT ÉCONOMIQUE DE POIDS

Avec 90,5 millions de m<sup>3</sup> sur pied et une production biologique de 4,8 millions de m<sup>3</sup> par an, le Limousin est la 3<sup>e</sup> région la plus productive de France.

Toute la forêt n'est pas exploitée mais la forêt productive doit être pérennisée sinon, d'ici 10 ans, ce seront 15 000 hectares qui manqueront pour l'approvisionnement de la filière forêt-bois en Limousin.

Avec ses 33 % de taux de boisement, la forêt limousine est constituée de deux tiers de feuillus et d'un tiers de résineux. Bien que jeune, elle constitue le second secteur d'activités après l'agriculture en terme de poids économique : elle génère 30.000 emplois induits.



Trois essences, (hêtre, châtaignier et douglas), ont été plantées au pôle de Lanaud, le jour du lancement de ce fonds

# Renouveler la forêt limousine

Par Fatima Azzoug

Inciter les propriétaires à planter et à replanter. Telle est l'ambition de l'association du Fonds Forestier en Limousin, comme le précise Olivier Bertrand, président de ce fonds et par ailleurs à la tête du syndicat des propriétaires forestiers privés du Limousin. Il explique que l'association veut pérenniser la forêt. «*Ce projet avait été lancé par l'ancien président du conseil régional du Limousin, Jean-Paul Denantot*», explique Olivier Bertrand. Il rappelle que longtemps, la forêt n'a été utilisée que pour le bois de chauffage et pour la construction, avant de servir de support à d'autres activités comme l'industrie papetière ou de la tannerie. On apprendra également, au moment du

lancement de ce fonds qui a eu lieu au Pôle de Lanaud, que depuis les années 60, la forêt limousine a pu se développer grâce à un fonds forestier national. Dans les années 1980, les surfaces de plantation ont atteint jusqu'à 11.000 hectares par an. «*Ce nouvel espace végétal, dont la croissance due à son adaptation, constitue un exemple unique en France du fait de son homogénéité géographique et de son potentiel en matière première*», souligne Olivier Bertrand. Aujourd'hui, plus d'un demi-million d'hectares sont consacrés à la forêt en Limousin. Si aujourd'hui la filière, qui va de l'industrie internationale à la start-up, s'est considérablement développée, les forestiers constatent un non renouvellement de la forêt. D'où le lancement de ce fonds forestier. Le président Ber-

trand estime qu'il ne faut donc ne pas perdre de vue que les forestiers travaillent sur un matériel vivant dans un cadre naturel où les risques sont multiples. «*Notre filière bois souhaite agir concrètement pour assurer son développement et surtout son maintien par la pérennisation et l'amélioration de son domaine forestier*». Il explique que ce fonds servira à renouveler des parcelles, ce qui devient une nécessité. Il évoque par exemple le déséquilibre économique, pour certaines essences, entre le produit de vente et le coût de replantation et d'entretien, les aléas climatiques et sanitaires sur la plantation, rappelant la tempête de décembre 1999, ou encore les dégâts commis par le gibier. «*Face à cette situation, notre filière s'est mise autour de la table pour réflé-*

*chir à des actions concrètes en vue d'endiguer cette tendance au non renouvellement. De ses travaux, il est ressorti qu'il devenait impératif de lancer une remobilisation générale pour la pérennisation de la totalité de la forêt, d'où ce fonds fo-*

**«Nous devons anticiper la forêt de 2050»**

OLIVIER BERTRAND

*restier*». Prenant conscience de la rareté de l'aide publique, les forestiers ont choisi, pour le financer de s'appuyer sur trois piliers : la filière elle-même, le monde économique

hors de cette filière et enfin sur le grand public au moyen d'un financement participatif. La Région et l'Etat accompagnent également cette démarche. Ce fonds, qui s'inscrit dans la mission d'intérêt général définie par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, bénéficie à tous les forestiers privés qui reboisent. Ils percevraient entre 500 et 1.000 euros par hectare, sachant qu'un montant minimum de 25 % des travaux doit être investi par le propriétaire. L'aide pourra être versée sous forme d'avance remboursable ou d'aide directe en fonction des capacités financières et fiscales du fonds. Un site dédié au Fonds Forestier en Limousin est ouvert pour le financement participatif et pour les propriétaires : [www.fondsforestierlimousin.fr](http://www.fondsforestierlimousin.fr)